venues le 5 octobre
1790.

Observations de diverses accouchemens présentées
à l'Académie Royale de chirurgie de Paris,
par Jh. J. Goguelin, D: M:, à Morlaix en
Bretagne.

ACADEMIE NATIONALE DE CHIRURGIE
BIBLIOTHEQUE

Nous pensons que l'art des accouchemens est digne d'être
cultivé par tous les hommes qui professent l'art de guérir en
général quoiqu'il ait été et qu'il soit encore communément
exercé par divers individus qui ne cherchent à le faire honorer
par leurs succès. Le effet: quand ont-ils des succès ces
individus ignorants? Quand la nature n'a besoin d'aucun secours
pour achever son ouvrage. S'ils connoissoient donc mieux et
sa puissance et ses ressources ils seroient déjà assez savants,
pour ne troubler point ses opérations plus simples que celles

ARC 24 d 106

de l'art de guerir et ils se contenteroient seulement de seconder quelquefois ses trop foibles efforts en redressant la erreurs de sa marche.

Bien pénétré de cette vérité nous nous empressons de mettre sous les yeux de l'Academie Royale de chirurgie de Paris, quelques observations d'accouchemens, peu rares sans doute, dans lesquelles nous exposons avec franchise et confiance notre conduite, nos desirs et notre exactitude. Mais! la maniere simple avec laquelle nous les présentons c'est à dire sans étalage de l'érudition, sans les comparer avec celles de diverses auteurs, enfin sans faire la critique raisonnée et toute de ces dernieres, lui sera-t-elle agréable? Quoiqu'il en soit si cette comparaison y trouve quelque chose digne d'elle nous en éprouverons un vrai plaisir: si au contraire ces observations n'ont aucun mérite, nous la prions de se laisser persuader que notre seul desir est d'être utile à son semblable. Elles sont divisées par sections.

## Section premiere.

Des diverses circonvolutions du cordon-ombilical propres à retarder ou empêcher l'accouchement et à occasioner plusieurs

accidents et du côté de la mere et du côté de l'enfant.

Le cordon ombilical est quelquefois court et le placenta attaché au fond de la matrice. Si dans de telles circonstances ou même dans celles où le cordon se trouve à faire diverses tours soit seulement autour du cou d'un enfant soit en passant entre tête et épaule soit en passant sur le cou et ensuite entre tête et épaule soit enfin en passant d'abord entre tête et épaule et ensuite sur le cou, l'on sent bien que les accouchements peuvent être alors retardés, quelquefois même empêchés, suivant la position de l'enfant et assez souvent accompagnés de perte plus ou moins grande &c. Les enfants ne sont point exempts de souffrir et même de périr dans certains cas. Les observations suivantes semblent du moins le prouver.

## 1re. Observation.

Mde. De Liège, demeurant en cette ville de Montcontour fut priée d'être présent à son troisieme accouchement avec sa sage femme. Elle eut bien, étant à terme, le 20 de Juillet, 1782. le travail qui fut et plus long et plus fort que dans les précédents, l'inquiétoit quoique l'enfant présentât la tête, la face en arriere. Elle desiroit dans les

trancher jusque à tendre mollement le périné mais elle rencontroit déjà qu'elle avoient cassé. La tête franchit aussi le détroit inférieur, cette Dame étant couramment placée sur le bord de son lit, mais elle La tête resta là malgré les imprudents efforts de la Sage-femme qui croïoit pouvoir terminer cet accouchement comme dans les cas ordinaires. Je lui avois cependant expressément défendu de faire aucune violence en lui représentant les dangers qu'elle feroit courir et à la Mere et à l'enfant. M'étant bientôt aperçu de cette dangereuse manœuvre, je levai la couverture et trouvai le visage de l'enfant déjà violet. Ayant reconnu que le cordon faisoit deux tours complets sur le cou de l'enfant, je tirai promptement sur l'une et l'autre extrémité séparément sans obtenir du mou, ce qui me détermina à le couper sur le champ. J'en fis de même les deux extrémités et l'enfant sortit aussi-tôt spontanément comme cela arrive dans les cas ordinaires. Il ne donnoit en quelque sorte aucun signe de vie. Je lui fis perdre environ une once de sang par le cordon; je l'agitai, on lui souffla dans la bouche &c. pendant environ vingt minutes. Il donna enfin des signes de vie de plus en plus sensibles. Je lui fis alors lier le cordon. Il joüit maintenant d'une bonne santé. Malgré toute cette soirée je ne perdis point de vue la mere qui fut, pendant ce temps, très heureusement délivrée de placenta étoit attaché au fond de la Matrice.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

2me observation.

L'Epouse du nommé Flajuit, du village de la Charmardoir, Ct. de Clunyenuêts, âgée d'environ 40 ans, ayant eu diverses enfans, morte dans l'accouchement à raison de l'a[illegible]tellement affreux. Sensible de son Collin de devant en arrivant, m'envoya chercher, étant à terme, le 1er février de cette année 1790. Elle étoit dans le travail d'accouchement, depuis environ 60 heures. Les eaux de l'enfant étoient écoulées, depuis environ 15 h. La tête de l'enfant se présentoit la face en devant et étoit presque entièrement descendue dans l'excavation du petit bassin. Un chirurgien avoit il essayé de l'accoucher en voulant aller chercher les pieds. La tête étoit pour ainsi dire immobile dans le bassin. J'en attribuai la cause au vice du bassin mais elle pouvoit aussi être à une autre cause comme nous allons le voir. Je crus devoir terminer l'accouchement avec le forceps. J'eus mes fers à la place. J'attirai par sous moque la tête au dehors jusque aux oreilles mais rencontrant une résistance extraordinaire je retirai les attractions et ôtai le forceps. Pendant ce tems, je m'apperçus que le visage de l'enfant devenoit violet. Je me hâtai de le dégager et de rechercher la cause qui pouvoit l'arrêter ainsi.

en portant un doigt dans le vagin. Je soupçonnois le cordon en position et je fus trompé. Mon doigt m'a fait que c'étoit le cordon ombilical qui faisoit deux tours complets sur le cou et qui étoit très court. Lorsque je m'empressois de faire toute ma recherche et de connoître promptement sur mon doigt le cordon dont je fis alors terminer les extrémités, le tems fut encore assez long pour voir l'enfant devenir de plus en plus violet et gonfler. Le cordon étant coupé l'accouchement fut aussi tôt terminé. Nos soins multipliés ne purent rappeller cet infortuné à la vie. La mere jouit d'une bonne santé et étoit grosse. Je désirerois qu'elle accouchât dans le 8me mois.

## 3me Observation.

Mde Corlayle, négociante, demeurant à St. Servé, proche Vel, m'envoya chercher, au mois de Juin 1782, pour l'accoucher. Elle étoit à terme et dans le travail de l'accouchement. Depuis environ 20 heures la tête étoit descendue dans l'excavation du petit bassin, la face en arrière, les eaux étoient sorties, depuis ce tems. Ce retardement à accoucher étonnoit d'autant plus cette Dame qu'elle avoit accouché plusieurs fois avec une promptitude même inquiétante. Dans les tranchées la tête descendoit et tuméfioit mollement la vulve et elle remontoit

dès qu'elle cessoit. Il survint une migraine forte et aussi-tôt la tête sortit et alla au devant en serrant comme dans les observations précédentes le visage devint tout à coup de couleur plombée et étant placé sur un lit Commode, il ne fut point difficile d'en découvrir la cause. C'étoit le cordon qui faisoit un tour et demi sur le cou. Ni l'une ni l'autre de ces extrémités n'ayant fait cédé aux douces attractions que je faisois pour pouvoir le retirer j'eus recours à mes ciseaux et je me hâtai de le couper et d'en faire tomber les boucles. L'enfant sortit aussitôt ayant un autre cordon noué entre les cuisses de devant et en arrière. Il donnoit à peine des signes de vie. On le baptisa très promptement et on lui prodigua toutes les secours possibles qui l'ont sans doute mis dans le cas de vivre. Je me prêtai de délivrer la mère attendu sa force. Elle fut d'une forte santé.

L'enfant qui est une fille jouit aussi d'une parfaite santé. Elle a 8 ans. Elle est intelligente et même maligne mais elle est sourde et muette. L'accident qu'elle a éprouvé en naissant n'en seroit-il point la cause? Nous savons qu'il y a des sourds et des muets tout ensemble que l'on ne dit pas avoir éprouvé cet accident à la même époque.

4.me Observation.

L'épouse de Sr. Martin, demeurant au village de Ferrières, Paroisse de Aubry, femme jeune et forte, m'envoya chercher, au mois de juillet 1787;

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Elle étoit en travail de Son premier accouchement, depuis environ trois jours
l'Eruption des Eaux s'étoit faite, depuis deux Elles étoient à la mesure du raisonnable
Sa grossesse étoit à terme. Car me trouvant par hasard, je plaçai cette
femme d'une maniere commode Sur le Bord d'un lit, je la touchai autant
et trouvai entre les grandes Levres le pied gauche, le talon tourné en
devant. Dans une tranchée ce pied et la jambe Sortirent et rentrerent,
aussi-tôt après la tranchée. Elle étoit blanche, molle et flexible. Je
trouvai dans le vagin l'autre jambe qui étoit attachée Sur la cuisse
Que le pied Sortit. Ayant approché de mon nez les doigts qui avoient
Servi à cette manœuvre, je sentis cette odeur fetide qui est
particuliere aux diverses humeurs qui Sortent de la matrice quand
les enfants y sont morts, depuis quelques jours. Je la
Soupçonnai donc. J'observois toujours dans les tranchées et après,
La Sortie et la rentrée de les extremités inferieures. La Sage femme
me dit avoir baptisé cet enfant, la Veille et avoir tiré Sur le
pied Sorti Sans pour cela l'avoir vu avancer et rester au dehors.
J'allai aussi moi même après avoir fait faire au corps un quart de
tour, ce que je fis avec une facilité étonnante entre deux tranchées. Il
Sortit jusques au genoux. Soupçonnant dès lors que ce pouvoit
être le cordon, ce qui la rendoit dès
je touchai et reconnut qu'il faisoit en effet entre les
cuisses. Il étoit très tendu particulierement dans les tranchées. J'y fis
deux ligatures et une Sans peine quoique je Soupçonnasse la mort de

l'enfant. Je coupai entre le cordon avec deux ciseaux longs entre deux ligatures sur les doigts croisés, qui avoient servi à les faire passer. L'accouchement se termina aussi-tôt par une seule traction qui fut un peu longue et ne présenta rien d'extraordinaire. L'enfant étoit, depuis quelques jours, sans vie. Le cordon ombilical montoit antérieurement sur l'épaule gauche; passoit sous le cou et entoit sur l'épaule droite; redescendoit antérieurement pour aller passer entre les cuisses et se terminer au placenta qui étoit attaché à la partie antérieure du fond de la matrice.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Jugement ... Après avoir réfléchi sur nos propres observations, après avoir murement pésé les avantages et les inconvéniens de notre conduite dans les circonstances qui se sont présentées; désirant enfin que les autres soient plus heureux que nous dans leur pratique, nous croyons pouvoir établir

1°. ... qu'il faut que les accoucheurs soient toujours très-attentifs quand un enfant soit qu'il présente la tête soit qu'il présente les pieds, s'avance ou ne sort pas dans la même proportion que la force et la longueur des tractions semblent le demander:

2°. ... qu'il est nécessaire de bien s'assurer alors s'il avance ou s'il

Sort d'une manière sensible dans la tranchée, s'il rentre et se retrouve au même point qu'avec elle a sorti, enfin si le pouls est plus ou moins tendu.

3°... que si les choses sont ainsi l'on peut dès lors presque assurer que le cordon ombilical est la cause de l'empêchement de la sortie de l'enfant.

4°... que dès que l'une ou l'autre extrémité a franchi, dans ces circonstances, le détroit inférieur, l'on ne doit point perdre de temps ni à baptiser la tête sur-tout ni à placer des personnes qui sont toujours des femmes ou mal adroites en ce genre ou hontenses, pour faire les extrémités du cordon que l'on va couper mais l'on doit plutôt se hâter promptement de le faire et de s'emparer de l'extrémité ventrale pour prévenir une trop grande perte de sang, toujours préjudiciable aux enfants qui les éprouvent.

5°... que les soins multipliés pour ramener cette victime au sein à la vie ne peuvent être oubliés sans se rendre coupable d'une négligence criminelle en se rappellant cependant que les sens ne peuvent être abandonnés aux seules ressources de la nature sur-tout s'elles ont perdu et perdent encore beaucoup de sang.

6°... qu'il est enfin quelquefois nécessaire de ne pas tenir trop strictement aux préceptes que nous donnent les Maîtres de l'art, tels que ceux de faire la ligature du cordon dans des semblables circonstances à celles où nous nous sommes trouvés.

## Section deuxieme.

### De l'eufture des femmes enceintes ayant lieu pour cause leur grossesse.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Nous distinguons l'eufture des femmes enceintes en chronique et en aiguë mais nous n'entendons parler ici que de celles qui leur sont particulieres c'est à dire qui ont pour cause soit la présence d'un ou de plusieurs enfants soit le travail long et forcé de l'accouchement cette eufture d'ailleurs dis paroissent le plus communement plutôt ou plus tard après l'accouchement, par les seules évacuations spontanées et ordinaires qui arrivent à cette époque. Il n'y a, en effet, ni medecin ni chirurgien qui ne distingue aisément cette espece d'eufture des autres dont elle cause sont absolument étrangeres à la grossesse telles que les obstructions &c.

Nous appellons eufture chronique des femmes grosses celle qui commence à paroitre plutôt ou plus tard mais toujours plusieurs semaines et même souvent plusieurs mois avant la fin revolue de la grossesse. Cette eufture prend quelquefois un tel tour que la vie de certaines femmes se trouve en danger soit que les visceres s'infiltrent soit qu'il se fasse un épanchement quelconque

dans une des capacités soit suffisante pour la mettre de bonne humeur
et la dépraver.

## 5.e observation.

L'épouse de M.r le Clerc, Tanneur, demeurant en cette ville de Montauban, me fut prise de parler chez elle, au mois de février 1786. Elle jouissoit et jouit encore habituellement d'une assez bonne santé sans être très forte. Elle étoit grosse pour la troisième fois d'environ 6 mois et demi mais elle avoit une enflure générale et monstrueuse. Ses urines étoient un peu moins abondantes que à l'ordinaire. Sa peau avoit changé de couleur. Comme cette femme se trouvoit encore un peu je l'engageai seulement à faire usage, quoiqu'elle ne fut point altérée, d'une tisane légèrement apéritive et diurétique; à prendre quelque lavement d'eau tiède et à ne pas se trop fatiguer. Je lui témoignai d'ailleurs combien je désirois qu'elle fut bientôt accouchée.

Huit jours après cette première visite, elle me fit dire d'aller la voir. Elle ne pouvoit plus alors rester, une heure, ni levée ni couchée. Elle se plaignoit d'étouffer tant elle étoit oppressée. Quel état cruel! Sa respiration étoit en effet courte et fréquente et rien n'annonçoit encore un accouchement prochain. J'avoue sincèrement que je fus embarrassé quel conseil donner. Devois-je faire déterminer

l'accouchement par la toucher ? Devois-je plutôt m'en tenir à lui
indiquer quelque remède ? Je pris ce dernier parti mais bien
contre ma manière de voir, dans la crainte de faire crier sur moi
si elle étoit devenue morte. Je lui conseillai donc une petite saignée
au bras, deux emplâtres vésicatoires, très larges, aux jambes &c... à
l'aide de ces moyens l'enflure ne parut pas augmenter aussi
sensiblement sans pour cela que cette anxiété diminuât. Elle
accoucha enfin, cinq jours après, d'un enfant, vivant, et dans le temps
d'environ six semaines, elle s'rétablit assez pour s'inquiéter un
peu de son ménage. Elle a eu, depuis, un autre enfant dont la
grossesse fut très heureuse.

D'après son calcul si elle n'eut accouché qu'à 9 mois révolus de
grossesse, eut-elle eu la douleur de les compter ? Eut-elle survécu
longtemps à l'accouchement sur tout si ces vésicatoires n'avoient
pas prévenu l'augmentation de l'enflure par un long et abondant
écoulement d'une humeur séreuse par les plaies. Nous pouvons
en douter.

6.me observation.

L'épouse du nommé Julien Duval, laboureur, femme d'une constitution
un peu délicate quoique communément d'une bonne santé, demeurant
la métairie de la Vieuville, paroisse de Lusignan, étoit enceinte pour la

Seconde fois, d'environ 7 mois, lorsque le 25 janvier de cette année 1790, elle me fit prier d'aller la voir. Je la trouvai ayant une enflure générale, une grande oppression et une toux sèche, fréquente et fatigante. Cette enflure avoit commencé à paroître, dès le quatrième mois de sa grossesse. Elle étoit tellement foible ou plutôt embarrassée de tout le corps qu'elle étoit forcée de garder pour ainsi dire toujours le lit. La quantité de son urine avoit un peu diminué. Sans doute pour cela avoir changé de couleur. Je lui conseillai des bandages dessicatoires aux jambes, une tisane légèrement diurétique et pectorale, une potion adoucissante et béchique et un régime convenable. Je lui fis entrevoir que le meilleur remède seroit l'accouchement. Deux jours après, l'on vint me dire que cette femme étouffoit tant elle étoit enflée et oppressée. Je fus alors si on n'eut été de déterminer par le toucher le travail de l'accouchement. L'ayant toujours cru avec d'autres qui étoient venus chez moi en consultation ils furent chercher Mlle Rufat, sage femme de cette ville qui me demanda s'il falloit l'accoucher. Je lui dis que non mais qu'il falloit la toucher sans ménagement, plusieurs fois dans le jour, pour mieux observer le moment où le travail commenceroit et pour lui aider. Je lui cachai donc mon dessein qu'elle n'a même pas soupçonné. Je voulois par là éviter de choquer le préjugé populaire si cette femme étoit morte ainsi que son enfant dans un accouchement provoqué. Ce procédé réussit en effet comme je le désirois. Elle accoucha deux jours

après d'un enfant mort, il y avoit déjà quelque tems, au rapport de la Sage femme. Je fus consulté ensuite, pendant 8 jours de Vu de Bot, chirurgien, continua à lui donner des remèdes de même manière qu'auparavant. Deux mois après, elle ressentit un dérangement qu'elle croit encore un peu enfler. Elle se porte bien maintenant et c'est l'observation que nous voulons faire. Mais si elle n'eut pas accouché à cette époque vivroit elle maintenant ?

## 7me observation.

Mme de la Mte. De Fremigat d'un tempérament assez délicat, âgée d'environ 36 ans, sujette depuis quelques années à un flux hémorrhoïdal assez abondant, communément deux fois chaque année, arriva ici, dans son château de Pranzac, le 10 Mars de l'année dernière 1789, étant enceinte pour la première fois d'environ 5 mois, quoique mariée depuis 16 ans. Sa santé étoit très bonne et elle n'avoit éprouvé aucune de ces incommodités assez ordinaires aux femmes dans les premiers mois de leur grossesse.

Environ quinze jours après son arrivée, elle éprouva son flux hémorrhoïdal, ordinaire. Il fut assez abondant et lui laissa un peu de foiblesse mais elle reprit promptement des forces parce qu'elle digeroit très bien. Elle conserva cet état de santé, jusque à vers la fin du

7.me mois de sa grossesse, d'après la manière de compter des femmes. à ce terme elle commença à enfler, sans que la couleur de la peau fut changée, des pieds et successivement des jambes, des cuisses et de tout le corps et ce n'a été qu'à la fin du 8.me mois, l'enflure étoit générale et très grande. pendant les progrès de cette enflure les urines avoient un peu diminué en quantité sans avoir perdu leur couleur citrine. cette Dame n'étoit pour ainsi dire occupée qu'en marchant et elle ne faisoit pas de. elle paroissoit être peu inquiète de son état ainsi que ses parents, d'après l'assurance de quelques femmes qui lui disoient d'être tranquille, que beaucoup de femmes enceintes devenoient ainsi enflées, vers le 9.me mois, et qu'il ne falloit rien faire dans la crainte de déterminer l'accouchement avant terme. mais il étoit bien un accouchement prématuré qu'elle avoit à craindre du moins pour elle? l'on va bientôt le voir. mais pour comme elle désiroit ardemment un héritier.

J'étois rarement mandé chez cette Dame à l'on ne fait maintenant les remarques. je lui conseillai au commencement de l'enflure l'usage d'une tisane légèrement apéritive et diurétique avec un régime convenable. elle en but quelquefois. cette enflure faisant toujours des progrès je laissai entrevoir que des Vésicatoires aux jambes pourroient être bientôt nécessaires et même des scarifications sur les grandes lèvres si leur volume devenoit assez considérable pour gêner

dans l'accouchement. Les douleurs ne furent pas une grande attention à ce que je leur observais. Bientôt les indigestions devinrent fréquentes et conduisirent rapidement l'enflure à son comble.

Environ douze jours avant le cinquième révolu de la grossesse de cette Dame, et cela toujours d'après son calcul, elle éprouva environ les neuf heures du soir quelques légères tranchées accompagnées de coliques d'indigestion. Elle dormoit et s'éveilloit alternativement avec douleurs dans le bas ventre qu'elle crut bien n'être pas seulement celles qu'elle éprouvoit depuis quelque temps. Mlle Duffet, sage femme, voyant que le travail de l'accouchement étoit commencé me fit prier, vers les quatre heures du matin, le 26 juin, d'être présent à l'accouchement. Je m'y rendis aussi-tôt. Cette Dame me dit qu'elle étoit bien et qu'elle avoit plaisir de sorte qu'elle ne croioit pas avoir. Elle étoit couchée et ne pouvoit être autrement. La Sage femme m'assura que la tête se présentoit bien et qu'elle avançoit sensiblement à chaque tranchée.

Environ les cinq heures, l'éruption des eaux de l'enfant se fit spontanément. Elles furent très abondantes et répandirent dans la chambre cette espèce d'odeur putride dont nous parlerons encore dans la Section suivante, qui annonce ou du moins qui fait craindre la mort déjà ancienne des enfants encore contenus dans le sein de leur mère. La tête tomba aussi-tôt dans l'excavation du petit bassin et tout

paroissoit être d'ailleurs dans le meilleur état possible. Deux minutes environ après, cette infortunée Dame éprouva deux tranchées assez courtes et rapprochées et mourut subitement, au grand étonnement de diverses personnes qui étoient présentes, sans parler, sans convulsions et sans perte quelconque, aussi promptement que jamais mort subite soit arrivée. Tous les secours que nous pumes lui donner furent inutiles. La mort n'étoit que trop certaine. L'opération Cesarienne fut faite pour sauver l'enfant. S'il eut encore été vivant mais il ne l'étoit plus, depuis quelques jours. Sa tête présenta quelque difficulté pour rétrograder vers son volume qui n'étoit point extraordinaire, mais plutôt parceque'elle avoit franchi l'orifice de la matrice &c. Il y avoit un peu d'eau épanchée dans la cavité du bas-ventre et tous les visceres paroissoient infiltrés. Les autres capacités ne furent point ouvertes. Cette Dame devoit elle devenir ainsi morte si elle eut accouché soit spontanement soit forcement dans le courant du huitieme mois de sa Grossesse?

Nous avons distingué un autre espece de femmes Enceintes que nous avons appellées ainsi. Il seroit peut être mieux de l'appeller espece des femmes en travail de l'accouchement parceque le plus communement elle ne commence à paroître qu'avec ou pendant ce travail. Nous avons cependant vu quelques femmes chez lesquelles elle s'est manifestée quelques jours avant cette époque.

à la saignée pour cette espèce d'enflure faite au bras, la liberté du ventre et un régime léger en couvriront tout les [illegible] avoue cependant quand rien ne leur a coûté indiqué [illegible] réussir. Mais il est des cas où il seroit téméraire de s'entêter à ces seuls secours sans exposer et les mères et leurs enfans à périr ensemble. Il en faut donner un autre nécessairement plus prompt, c'est l'accouchement. Les observations suivantes semblent le montrer et le prouver d'une manière incontestable.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

## 8.me observation.

L'épouse du S.r Morin, laboureur, demeurant en la Métairie de Beauvais, Paroisse de Bruhan-Mouroux, m'envoya chercher dans la nuit du 24 Novembre de l'année dernière 1789, pour l'accoucher. Elle s'étoit assez bien portée pendant sa grossesse. Elle avoit été saignée, pendant ce terme et elle étoit à terme.

Le travail de l'accouchement étoit commencé, depuis deux jours. L'éruption des eaux s'étoit faite, depuis environ vingt heures et la tête de l'enfant étoit descendue, depuis ce même temps, dans l'excavation du petit bassin, la face en arrière mais elle étoit (la tête) un peu inclinée à gauche de sorte que l'on touchoit plus particulièrement l'angle supérieur postérieur du pariétal droit, dont la moitié chevelue étoit considérablement tuméfiée.

Lorsque la tête de l'enfant n'avançait point dans les tranchées qui étoient rapprochées et assez longues, les spectateurs n'en paroissoient point inquiets mais bien plutôt de voir cette femme enfler, depuis environ douze heures d'une manière terrible, de tout le corps et particulièrement de la face et des extrémités supérieures. Les grandes lèvres l'étoient un peu moins elles étoient dures et chaudes. En effet je la trouvai tellement enflée qu'elle pouvoit à peine un peu entr'ouvrir les paupières et qu'il me fut impossible de lui trouver le pouls ni à l'un ni à l'autre bras. Le visage devenoit un peu rouge dans les tranchées et la respiration étoit courte et laborieuse. Elle étoit grosse pour la seconde fois et son premier accouchement avoit été heureux et assez prompt.

Après avoir reconnu par le toucher la position de l'enfant je plaçai cette femme sur le bord d'un lit de manière à pouvoir opérer facilement. Je m'emparai donc de rechef seulement, à l'aide d'une levier, la tête de l'enfant et y parvins avec assez de facilité. Elle parut avancer ensuite d'une manière plus marquée dans les tranchées mais soit à cause de cette tuméfaction du cuir chevelu dont j'avois parlé soit à cause d'autres empêchements intérieurs, sa marche étoit infiniment plus lente que celle de l'enflure de la mère qui ne cessa d'augmenter, depuis une heure et demie que j'étois arrivé, d'une manière étonnante et inquiétante. La saignée du bras parut répugner aux parents qui me pressoient de terminer l'accouchement d'une manière quelconque pourvu

que la mère eut été sauvée. Cette femme se plaignit alors d'éprouver des étourdissements et de ne pouvoir plus respirer. Fallait-il encore temporiser? Je crus ne pas devoir le faire plus longtemps et je me décidai donc à terminer cet accouchement avec la force. L'enfant vivait et a vécu plusieurs mois. Cet accouchement de la Mère fut un peu contrarié par défaut de soins mais à l'aide de quelques conseils que nous lui donnâmes elle se trouva enfin parfaitement rétablie, environ six semaines après avoir accouché. Quel eut été le sort de la Mère et de l'enfant si elle n'eut pas été ainsi accouchée?

ECOLE ROYALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

9me Observation.

Je fus mandé en la Métairie du Beaupatria située près cette ville, le huit octobre 1779, pour y accoucher l'épouse du Sr Roudel, qui étoit, depuis trois jours, dans le travail de l'accouchement, à terme, de son premier enfant. Je la trouvai considérablement enflée mais particulièrement des grandes lèvres qui étoient dures et chaudes, du visage et des extrémités supérieures. Cette enflure avoit commencé à paroître, depuis environ vingt heures. L'enfant présentoit bien la tête, la face en arrière. Elle étoit descendue dans l'excavation du petit bassin, depuis deux jours. Les eaux s'étoient écoulées. Depuis vingt quatre heures elle n'avoit uriné ni été à la garde Robe. Je lui conseillai un lavement qu'elle ne put prendre. Je ne lui parlai point de la Saignée attendu qu'elle

l'avoit été la veille. J'attendis encore, quatre heures, avant d'attaquer à terminer l'accouchement par la force pour observer moi-même les progrès de l'enfant si elle continuoit à en faire. Pendant ce tems les tranchées furent longues et multipliées : l'enfant fit peu de chemin mais l'enfant prit un volume énorme ; l'oppression survint accompagnée d'étouffements ; la Mere demandoit sans cesse qu'on lui ouvrit la Veine. Enfin je crus devoir à toutes ces miseres prêter avec ainte attendu en vain l'accouchement fut heureux. L'enfant vit encore aujourd'hui et la mere porte le jour dans son sein. Tout s'est ainsi accouchement de la sorte terminé de la maniere la plus satisfaisante.

Jugement. La lecture attentive de ces premieres observations de cette Section nous forcent d'avouer que nous avons trop respecté le préjugé populaire qui nous semblent nous autoriser par cette raison à conseiller

1°... que quand l'espece d'enfant dont nous venons de parler fait, après le 7me mois de la Grossesse, des progrès tels que les meres sur tout sont menacées de périr soit avant le 9me mois révolu soit peu après l'accouchement, il faut par le moyen du toucher, bien ménagé, provoquer le travail de l'accouchement et le terminer alors de la maniere que le besoin le demande.

2°... que l'on ne doit point avoir, croions nous, de repugnance pour prendre ce parti attendu que, toutes les fois que, de la accidents

quelconque soient de le prendre ou déterminement aux environs de l'accouchement à l'on ne voit pas d'ailleurs que toute les enfans qui naissent dans de tels accouchements soient mortes ou périssent ensuite

3° que quand les urines soit que leur quantité soit diminuée soit qu'elle soit la même, n'ont point perdu leur couleur ordinaire, il semble être certain que cette espece d'enflure a pour cause la présence d'un ou de plusieurs enfants si sur-tout la couleur de la peau n'est point changée et si d'ailleurs l'on n'a point de raisons pour soupçonner quelque obstruction &c.

4° que si l'on néglige de provoquer ainsi l'accouchement, les épanchements dans les cavités, les infiltrations des viscères, la mort enfin et de la mere et de l'enfant sont à craindre, l'enflure parvenant à certain degré

5° que l'espece d'enflure ainsi dont nous avons donné deux observations nous apprend qu'il ne faut pas trop tarder à terminer l'accouchement par le moyen du forceps qui ne blesse ici en rien les enfants quand il est bien placé

6° que si enfin les grandes lessives des femmes dans cette espece d'enflure, ainsi, étant plus ou moins enflées, sont un peu dures et chaudes et si l'humeur glaireuse, qui découle de la matrice par la vagin n'a point cette odeur fetide dont nous

... avons parlé dans la 3me obs. et dont nous parlerons encore dans la Section suivante, t'on a lieu de croire que l'enfant est vivant.

## Section troisieme.

### De l'enflure d'enfants devenus morts dans le Sein de leurs Meres.

Cette espece d'enflure est l'effet de la putréfaction. Cette putréfaction fait des progrès d'autant plus rapides que la chaleur du corps est plus grande; et la chaleur du corps est d'autant plus grande, dans ces circonstances, que le travail de l'accouchement est plus fort et plus long. Cette enflure peut prendre un volume très considérable, avant de rompre la peau; et la peau, jusques au moment de sa rupture, présente au tact une élasticité plus ou moins grande.

Nous ne parlerons point des enfants de six, de sept et même de huit mois devenus morts dans la matrice, parce que leurs corps, par la putréfaction, ne peut guere prendre un volume très disproportionné avec les diamètres des bassins ordinaires des femmes bien conformées. Mais nous présenterons plutôt des observations d'enfans morts au terme d'environ 9 mois, la veille du travail ou même pendant le travail de l'accouchement. C'est en effet alors qu'un enfant de cet âge, vivant, a acquis un volume proportioné aux diamètres des détroits d'un bassin de femme ordinaire et bien conformée; mais c'est aussi alors que ces

rapporte cette odeur d'excitation. Si le corps d'un enfant vient à prendre un volume plus considérable que celui qui lui est naturel, lui doit-il arriver en ce cas? Un empêchement physique à un accouchement spontané. Les observations suivantes semblent du moins le prouver.

## 10^me^ Observation.

L'épouse du Sr. David, alors Mde. Tamisier en cette ville, me fut priée, au mois de Septembre 1776, d'aller l'accoucher. Elle étoit jeune, grande, bien constituée et grosse pour la première fois. Sa grossesse étoit à terme. Depuis cinq jours, le travail de l'accouchement étoit commencé. Depuis quatre, les eaux étoient écoulées. Depuis trois enfin, la tête étoit descendue dans l'excavation du petit Bassin et cette femme avoit été obligée de garder le lit. Tel fut le récit que l'on me fit de son état. Mde. Chopin, Sage-femme, attendoit suivant qu'à chaque tranchée elle accouchât spontanément.

Je plaçai cette femme comme de coutume. Je la touchai exactement mais ayant approché de mon nez le doigt dont je m'étois servi pour la faire, je trouvai que le mucus qu'il avoit rapporté avoit cette légère odeur, putride, qui lui est particulière quand les enfants sont morts dans le sein de leurs mères, depuis plus ou moins de temps. La tête de l'enfant étoit effectivement descendue dans l'excavation du petit Bassin, la face en arrière mais elle étoit presque immobile dans cette

Trauchier. Le cuir chevelu n'étoit tuméfié et présentoit au tact de l'élasticité. Les grandes lèvres de la Mère étoient considérablement enflées, pâles, molles et pour ainsi dire froides. Le ventre étoit tendu, peu sensible et élastique au toucher. La vessie formoit comme un second petit ventre appliqué au dessus de l'os pubis. Cette femme n'éprouvoit d'ailleurs aucune douleur aiguë et fixe. Le pouls étoit assez bon et les trauchées peu fréquentes.

Je conseillai un lavement d'eau tiède qui ne put passer. J'allai à soudre la vessie avec ma sonde courbe. Je la retirai aussitôt de manière à pouvoir placer commodément le forceps et terminai par son moyen l'accouchement, mais ce ne fut point sans peine. La tête et le tronc présentèrent successivement une grande résistance dans leur passage. Dès que la tête fut passée la Mère rendit une très grande quantité d'urine à l'aide des conseils que nous lui donnâmes ses couches furent heureuses et sa convalescence assez prompte.

L'enfant étoit mort depuis plusieurs jours, autant que nous pûmes l'estimer, d'après son volume monstrueux. Sa putréfaction de la fermentation gazeuse qu'il avoit éprouvée. La mère étoit persuadée qu'il étoit encore vivant quand sa tête tomba dans l'excavation du petit bassin.

11me observation.

L'épouse de J. Radmar, tisserand, demeurant dans le village de Maillo,

Garoille de Chenguiat, m'envoya chercher, le 12 mars 1785, pour l'accoucher. Elle étoit jeune, forte, très bien constituée et grosse pour la première fois et à terme. Il y avoit six jours qu'elle avoit éprouvé les premières douleurs de l'accouchement qui ne cessèrent de se rapprocher et d'être fortes. Il y avoit trois que l'éruption des eaux de l'enfant s'étoit faite et à cette époque, sa tête étoit convenablement descendue dans l'excavation du petit bassin, le visage en arrière. La main droite étoit très tuméfiée avec élatticité.

Les grandes lèvres de la mère étoient devenues considérables mais elles étoient molles, pâles et presque froides. Le ventre étoit très tendu et élastique. La peau commençoit à tomber. Les traits de son visage étoient sensiblement changés. Des sueurs froides y paroissoient par fois. Des efforts sortoient du vagin et avoient cette odeur putride qui leur est particulière quand le fœtus est mort dans le sein de la mère. Enfin Mlle Roto, la fille, sage-femme, attendoit en vain, depuis trois jours, que quelques tranchées eussent achevé l'accouchement.

Instruit par le toucher &c. de l'état de cette malheureuse femme, je dis en particulier à ses parens qu'elle alloit périr, que je pourrois en quelque sorte attribuer la mort de son enfant, enfin qu'il me répugnoit de l'accoucher. Son époux et ses parens (à bas), me prièrent de le faire parce qu'ils avoient l'espoir de trouver l'enfant

vivant, qui étoit intéressant pour eux. Mais cette infortunée ne pouvoit survivre quelque instant à l'accouchement à la vie qu'il fait promptement dans le ventre et la perte qui arrive nécessairement après l'extraction du placenta, donnant lieu à des foiblesses et de là à la mort plus prompte. Je me rendis cependant à leurs sollicitations mais plutôt pour prouver et à la Sage femme et aux spectateurs que cette femme pouvoit être sauvée si elle eut été accouchée, deux ou trois jours auparavant.

L'enfant fut donc extrait par le moyen du forceps. L'opération ne fut pas difficile, quoique le corps de l'enfant eut acquis par la putréfaction un volume très considérable et en particulier le scrotum, car c'étoit un garçon, qui étoit livide.

Malgré l'attention que je pris de ne point détacher le placenta, les foiblesses suivirent de près la sortie de l'enfant et emportèrent en quelques minutes, cette infortunée femme, avant même d'être délivrée.

## 12me observation.

Le nommé J. Poiré, demeurant au moulin de Rêneu, paroisse de Bréhan-Moncontour, vint me prier, le 21 mars 1789, d'aller accoucher sa femme qui étoit depuis trois jours, dans les douleurs de l'enfantement. Sa grossesse étoit à terme. Quoique cette femme fut

bien constituée elle avoit été malheureuse dans plusieurs de ses accouchemens
à raison de la position vicieuse de son enfant. Les membranes de
l'enfant s'étoient rompues, depuis deux jours et demi et depuis
ce tems, la tête dont les mains cheveux étoit très tendu et élastique,
étoit restée dans l'excavation du petit bassin la face en arrière.
Je touchai cette femme. Les grandes lèvres étoient engorgées, molles
et peu chaudes et le ventre étoit très volumineux et élastique. Il
sortoit du vagin des glaires rougeâtres ayant cette odeur infecte
qui accompagne communement la mort de l'enfant dans la matrice.
La poche étoit bon et elle se trouvoit assez bien d'ailleurs.
Je soupçonnai dès ce moment, la mort de l'enfant. Je temporisai
cependant, deux heures, avant de me déterminer à finir, à l'aide de
forceps, cet accouchement dont le travail inutile devenoit de plus en plus
fort. Je m'y décidai donc enfin. La tête étant sortie avec une très
grande difficulté, la poitrine et le bas-ventre successivement ne m'en
présentèrent pas une moindre. Le volume de cet enfant étoit une
fois plus considérable que j'aie jamais vu. La fermentation
putride en étoit la seule cause. La mère se rétablit très promptement.
La pourriture de certains enfants est quelquefois portée à un si
haut degré dans le sein de leurs mères, que les entremettes quittent
facilement le tronc. La nommée Verde, du Village de la Villatant, paroisse
de Beaucaire, couche en janvier en 1786, une preuve de cette sensible.

M.r Ferrary, M.tre en chirurgie, en cette ville de Montcontour, fut mandé pour accoucher cette femme, pauvre. Son enfant se présentoit en travers. Ayant été prendre un pied il tenta les chaises quitta les fers et suspendit alors son opération. Il quitta cette femme et vint m'engager à aller faire cet accouchement dans la crainte, me dit-il, que la tête n'ait resté seule dans la matrice ce qui auroit pu faire crier le public. Je m'y rendis, sortis doucement et j'achevai l'accouchement par les pieds. La tête suivit facilement mais elle tenoit très peu au tronc. Nous pourrions fournir d'autres observations approchantes de celles-ci.

Jugement. Quiconque lira les observations de cette section sera indigné de la conduite, respectable, des sages-femmes qui étoient chargées de faire cet accouchement. Cependant on peut poser en principe

1°. . que toutes les fois que la tête d'un enfant est descendue dans l'excavation du petit bassin et que les tranchées sont fortes et rapprochées, il faut scrupuleusement observer si cette tête avance dans la même proportion que la force et la multiplicité des tranchées semblent le demander.

2°. . que si cela n'est point ainsi il faut aussi-tôt rechercher avec soin qu'elle peut en être la cause afin de l'éloigner

S'il est possible, l'on évite par là un trop long et trop grand travail qui est toujours suivi soit de la mort de l'enfant soit de celle de la mere soit de dépôt soit de gangrene dans les parties où la section contuse s'est faite.

3.e. que quand la mere a la vessie tendue et élastique, les grandes levres tuméfiées, chaudes ou noires, molles et presque froides, que le cuir chevelu de la tête de l'enfant est engorgé, que l'élasticité, qu'enfin le meconium qui découle de la matrice dans le vagin a cette odeur fétide qui lui est particuliere quand l'enfant est mort depuis quelque temps, odeur que tout accoucheur connoit, il faut aussi tôt terminer l'accouchement par le forceps. Si l'on ne voit clairement qu'il va bientôt être achevé par les seuls forces de la nature.

## Section quatrieme.

### De deux accouchements dans lesquels il a fallu mutiler les Enfants.

Il est des cas malheureux où les accoucheurs ont besoin et de courage et de force, où ils doivent en quelque sorte oublier qu'ils sont humains et sensibles pour être momentanément cruels et insensibles, où enfin ils ont à surmonter et la force des préjugés et la crainte d'attirer sur eux la réputation. Les deux observations suivantes semblent être de ce nombre.

### 13.e observation.

Louise Le Breton, fileuse, demeurant au village de la Villeozone, paroisse

de Llunquenâta, vint me chercher au moins de Septembre 1780, pour aller accoucher sa femme qui avoit déjà eu trois enfants, morts, qu'on lui avoit arrachés de force elle étoit à terme. Il y avoit déjà quatre jours que le travail de l'accouchement étoit commencé. Depuis trois et demi, les membranes s'étoient rompues et les eaux écoulées. Peu après, le cordon ombilical et le bras droit, tombèrent dans le vagin, la tête étant dans la fosse iliaque droite. Son ignorante Sage-femme laissa les choses aller ainsi, pendant plusieurs heures. La seule précaution que cette Sage-femme prit fut de baptiser la main de l'enfant et de faire administrer la mère. Bientôt le bras s'engagea de plus en plus, et tuméfia considérablement, devint violet et le cordon ombilical se refroidit. La Sage-femme voyant le bras sortir de plus en plus par les efforts de la femme, elle crut devoir y joindre les siens pour terminer ainsi l'accouchement. Mais quel fut sa surprise quand elle s'aperçut que le bras sorti jusques à l'épaule ne cédoit plus à ses violents efforts.

Cette femme n'avoit ni perte ni convulsions mais elle étoit extrêmement fatiguée et affaiblie, comme on le présume bien. Tout ce qui paroissoit consolant dans son état c'étoit son courage. après un moment de silence, car elle m'avoit donné elle même les renseignements que je devois prendre, elle la rompit en me disant d'un ton bien propre à arracher des larmes: faites moi tout ce que vous voudrez vous ne me ferez jamais plus de mal que celui qu'on m'a fait; mais faites que j'accouche avant de mourir.

je ne l'avois point encore touché. Je le fis et trouvai cette chose dans un mauvais état qu'elle ne le croyoit. Cette grande Levrette étoient tuméfiée, dure et sensible et même exoriée. Le bras qui étoit très agrot et très violet et le cordon ombilical étoient froids. Il n'y avoit aucune pulsation dans ce dernier. Le Ventre étoit d'ailleurs tellement affaissé de devant en arrière que j'atteignai son diamètre, autérieur n'être tout au plus que d'environ 2 pouces. Cette accouchement me faisoit malheureux qu'elle avoit eu ne faisoient douter qu'à ce vice de conformation.

Mais il falloit abandonner cette triste mère à son malheureux sort. Il falloit il m'exposer à la voir périr entre mes mains. Je me décidai enfin à opérer de la manière suivante, persuadé autant qu'il est possible de l'être, que son enfant étoit mort.

Cette femme étant mise sur le bord d'un lit fait exprès et soutenue dans une position commode pour elle et pour moi, j'allai introduire dans le déplacement son enfant. Je saisis donc la partie de lui tordre le bras dans son articulation avec l'omoplate et de couper ensuite les parties molles pour l'en séparer complettement. Je voulus de nouveau déplacer l'enfant pour aller prendre les pieds mais mes tentatives furent encore inutiles. Je portai donc le crochet dont je me servois M.r De Solarais, dans la position et fracturai par son moyen les quatre vraies côtes, droites, inférieures. J'en arrachai avec mes doigts les diverses parties ainsi que

la Commissure j'étudiai avec les vertèbres lombaires, en déchirant toujours du côté droit, les muscles et la peau, l'ouverture que j'avois faite à la poitrine. Dans ce moment je débarrassai l'abdomen de presque tous les viscères qu'il contient. Je fis encore une troisième tentative pour aller prendre les pieds mais elle fut aussi inutile que les premières. Ni la femme ni moi ne perdimes courage. Il falloit achever l'opération que j'avois projettée et commencée.

Les muscles et la peau de tout le côté droit étant ainsi divisés jusques aux vertèbres lombaires, je portai le crochet sur elles-mêmes et les partageai entre la 2me et la 3me. Je déchirai encore un peu de la peau et des muscles qui les avoisinent du côté gauche. Nous avions d'autant plus de facilité à le faire alors que l'angle latéral que formoit la colonne vertébrale dans l'excavation du petit bassin, étoit encore devenu plus aigu par la force que nous avions employée pour la diviser.

Les choses étant ainsi, je plaçai le crochet sur la face intérieure de l'os sacrum de l'enfant avec cette attention que j'avois toujours eue d'avoir un de mes doigts de la main gauche, sur la bout du crochet qu'il ne quittoit jamais dans tous les mouvements que ma main droite lui faisoit faire. Alors je tirai en embas. Le bassin descendit facilement. La peau et les muscles qui restoient du côté gauche s'allongèrent et dès que le bassin fut sorti je débarrassai successivement les extrémités inférieures.

Enfin l'opération rendue à ce point il ne restoit plus qu'à terminer cet accouchement comme ceux qui se font par les pieds. La tête présente quelque résistance mais elle s'affaissa et sortit par le seul secours des mains.

J'attendis un peu pour extraire le placenta afin d'éviter un vide trop subit dans la ventre et la perte qui suit nécessairement son décollement ce qui occasionne dans de tels circonstances semblables, sur-tout à certaines femmes des foiblesses mortelles.

Cette femme à l'aide des soins que nous lui donnâmes se rétablit en quelques semaines. Elle a eu depuis cet heureux, un autre enfant, qui n'a pu survivre à sa naissance. Elle se sert d'un pessaire et jouit d'une parfaite santé.

## 14me Observation.

L'on vint me chercher le 15 de janvier de cette année 1790, pour aller accoucher la femme du meunier du moulin du creux, en la paroisse de Longuemaitre, cette femme étoit enceinte de cinq mois, pour la seconde fois. Elle étoit jeune, forte et bien constituée. Depuis environ 40 jours elle étoit dans les douleurs de l'enfantement. Depuis deux et demi, les eaux s'étoient écoulées et la tête de l'enfant étoit descendue dans l'excavation du petit bassin. Le cuir chevelu en étoit tuméfié et présentoit une grande élasticité comme dans les observations de la précédente section. C'est du moins ce que me fit entendre la sage femme en me disant que la

Cette étoit comme une vessie et que la vessie de la mere étoit dure et tendue. Elle ajouta que les grandes levres étoient gonflées, molles et froides et qu'il y avoit beaucoup d'odeur dans le lit. Patiente et qui n'ayant pu l'accoucher parceque la tête n'avançoit point elle avoit demandé la Veille, un chirurgien pour lui aider.

Ce chirurgien vint en effet auprès de cette malheureuse, environ 20 heures avant moi. Il la toucha et dut trouver les choses dans l'état qu'on vient de les rapporter ici dessus. Il dit que tout alloit bien. Mais, une demi-heure après ce M.r l'ayant touchée une seconde fois, prévint la Garde de cette femme qu'il alloit terminer l'accouchement par les pieds. Il y travailla pendant plus d'une heure et demie et attira enfin au dehors le pied gauche sur la jambe duquel il plaça une jarretiere pour tirer sans doute plus commodement. Il essaya longtemps mais en vain de retourner cet enfant. La tête étoit toujours, disoit-il, fixée à côté de la jambe. Il s'établit une moyenne porte qui ne cessa point. Cet accoucheur perdant enfin l'espoir de débarrasser cette infortunée mere et étant accablé de fatigue dit aux Spectateurs qu'il alloit remettre les choses dans l'état où elles étoient quand il étoit arrivé auprès d'elle et qu'elle accoucheroit seule si elle le pouvoit faire. Personne n'osa-t-il avant de la quitter, ne prit l'accoucheur.

Ce fut donc environ vingt heures après les tentatives de ce chirurgien que j'arrivai auprès de cette femme. Je la trouvai levée et assise auprès

Elle parloit comme à l'ordinaire. Les traits de son visage étoient sensiblement changés. La respiration étoit un peu courte. Elle avoit eu diverses faiblesses avec des sueurs froides; son pouls étoit petit et fréquent. Elle continuoit à perdre beaucoup de sang. Les tranchées étoient plus fréquentes. Le ventre étoit tendu et douloureux depuis peu d'heures, la sage femme l'avoit encore excédé. Cette femme me remarqua que l'on ne donna et les connoissances que je prie moi-même sans avoir encore touché intérieurement ni la mère ni l'enfant.

Je me retirai ensuite avec les Parents pour leur annoncer que cette femme alloit périr, que je voiois à la possibilité de l'accouchement qui eut probablement été heureux pour elle, mais qu'un deux jours auparavant, qu'enfin elle pouvoit mourir dans le moment même où l'enfant sortiroit. Ils me répondirent que sa mort étoit certaine et qu'elle si elle n'accouchoit pas promptement. Ils me prièrent ensuite avec instance de la délivrer d'une manière quelconque et de voir qu'elle ne me feroient aucun reproche si elle venoit à périr.

Je n'avois donc point encore touché cette femme. Je la fis mettre et maintenir sur le bord d'un lit d'une manière commode pour elle et pour moi. Son enfant étoit bapteté et elle-même admise. Je trouvai la tête dans l'excavation du petit bassin, la face en arrière. La jambe gauche, l'accompagnoit et le pied dont le talon étoit tourné en arrière descendoit aussi bas que la tête. Mes doigts

rapportement du vagin des glaires, rougeur du sang de la perte qui continuoit toujours, mais ayant cette espece d'odeur infecte qui leur est particuliere quand le fœtus est mort, depuis quelque tems, dans la matrice odeur dont nous avons déjà parlé dans les observations de la section précédente. Les autres symptômes rapportés plus haut existoient aussi.

J'avoue franchement que je fus embarrassé qu'elle parti prendre. J'aurois été extrêmement mortifié de voir cette infortunée femme périr, avant que l'accouchement eut été achevé. Elle étoit foible mais elle étoit jeune et remplie de courage. Elle me promettoit de la délivrer pourtant comme si la chose eut été en mon pouvoir. J'en vainquis le moment. J'essayai donc d'abord la manœuvre suivante comme la plus douce et la plus naturelle que j'acheminant d'ailleurs inutile de chercher à terminer cet accouchement par les pieds. Je me dis enfin, extrema in extremis.

Je reportai, entre deux travées, le pied au dessus du détroit supérieur. Cela ne fut pas très difficile. J'appliquai ensuite le forceps mais il me fut impossible de dégager la tête. Je retirai cet instrument et par une tranchée je tâchai de nouveau atteindre encore la jambe à côté de la tête.

Il étoit donc impossible que cet enfant eut sorti dans la position où il étoit alors. Il étoit comme enclavé, le diamètre des deux parties étant déjà supérieur à celui de l'ouverture entre la tête fœtus accidentelle

de la tête. La jambe ne pouvoit être ni amputée ni diminuée ni volume
mais celui de la tête pouvoit être réduit en évacuant la cervelle. Je la fis donc
avec un crochet de la manière recommandée par les Maîtres de l'art.
La tête ainsi vidée et les épaules ayant un peu baissé je fis rentrer
la jambe. J'appliquai de nouveau le crochet, tenu de ma main droite,
sur la nuque de l'enfant et tout en masquant la pointe avec l'extrémité
du doigt medius de ma main gauche je saisis avec cette même main,
une partie des os de la tête. Je tirai mûrement et insensiblement
l'enfant qui étoit très enflé, sortit. Le placenta tomba aussi tôt de lui
même et deux ou trois minutes après, cette malheureuse femme périt
en roidissant ses bras.

Jugement. Lui ne sera pas étonné de la conduite des Sages-
femmes et du chirurgien qui ont été mandés dans les accouchemens
dont nous venons de donner le tableau dans cette section à la manière
ou plutôt l'opération que nous avons faite dans le premier chapitre,
nous, dans la mère tandis que dans le dernier elle est devenue inutile
Mais devions-nous tenter ce dernier, dès que la mort paroissoit certaine?
Voici notre réponse. Le cautou est peu instruit. L'on pourroit facilement exiger
est dit avec un peu d'audace. L'on a voit assuré que ces deux accouchemens
étoient impossibles parceque sans doute l'on ne pouvoit les faire à l'instant,
comme l'avantage de l'humanité souffrante et ignorante pouvoit le
contraire afin de prévenir le Public que l'on trouve des secours salutaires
dans tous les cas quand ils sont appliqués dans un tems convenable.

ces réflexions ne peuvent d'ailleurs nous empêcher de dire

1°. qu'il faut s'armer de courage dans de pareilles circonstances

2°. qu'il faut être discret dans ces opérations

3°. qu'il ne faut par commencement entreprendre une opération de cette nature quand la mère doit périr tandis qu'on l'a fait ou peu après

4°. qu'enfin l'on ne doit point craindre de mutiler l'enfant pour sauver la mère quand l'enfant a la tête chevelue ou tout autre partie ramollie avec élasticité; quand le cordon ombilical est froid; quand les grandes lèvres de la mère sont engorgées, molles et presque flottantes; quand elle a le vagin tendu et élastique et quand l'humeur qui découle de la matrice à cette époque ne lui est particulière en pareil cas.

## Section cinquieme.

Accouchement par le moyen du forceps dans une maladie grave. Extraction d'une tête hydrocephale. Delivrance d'un arriere-faix renfermé dans un sac que formoit une partie de la matrice. Suites de l'abandon d'un arriere-faix dans la matrice.

C'est encore dans ces cas malheureux où l'accouchement a besoin de secours de l'art pour y pourvoir que nous réclamons et avouons du Public; où il faut que son génie le conduise; ou il faut ne pas toujours suivre les

préceptes des Maîtres qui nous enseignent, où est-il écrit qu'il faut des préceptes et nous quelquefois malheureux. Les quatre observations suivantes semblent, selon nous, le prouver.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

## 13.e observation.

L'épouse du S.r Étancrel, menuisier, demeurant en cette ville, étoit grosse; elle n'étoit maintenant, d'une constitution délicate quoiqu'elle jouisse habituellement d'une bonne santé. Elle étoit enceinte d'environ sept mois et demi lorsque, le 3 avril 1785, elle fut prise d'une fièvre forte, accompagnée d'une douleur de tête grande, de sécheresse à la peau et à la langue qui étoit d'ailleurs belle, de délire, d'agitation et d'assoupissement alternatifs, de mouvements convulsifs particulièrement au visage et aux extrémités supérieures, de vomissements d'eau et de glaires blanchâtres, enfin d'élancements. Les yeux étoient fixes, rouges et brillants. Elle avoit le pouls petit, dur et fréquent; elle n'avoit nulle connoissance; elle ne pouvoit ou ne vouloit rien prendre. Les mamelles étoient pleines; les mouvements de l'enfant se faisoient sentir au tact. Le ventre d'ailleurs ne paroissoit point en convulsion. Les garderobes étoient comme à l'ordinaire. Les urines étoient claires et un peu blanchâtres mais en assez grande quantité. L'on nous dit qu'elle étoit sujette aux vers.

Nous fîmes mander, dès le premier jour de la maladie, nous lui conseillâmes une saignée au pied; des lavements émollients et deux larges vésicatoires aux jambes. Deux jours se passèrent ainsi.

Le 3me jour elle commença à boire par fois. Nous lui conseillames alors une tisane et une potion, antispasmodique et vermifuge, acidulée et nitrée et ensuite un mélange d'eau et d'huile d'amandes douces pour la faire vomir plus abondamment, dès qu'elle voudroit le prendre. Elle en prit en effet et vomit quatre fois et deux autres se trouvèrent dans ses garderobes. Tous les autres symptômes existoient encore.

Le 4me jour, elle eut moins de convulsions et d'agitation mais elle fut presque constamment assoupie. Elle étoit toujours sans connoissance. Les mamelles se flétrirent et l'on ne retrouvoit plus au tact les mouvements de son enfant. Des sueurs parurent particulièrement au visage. Elles étoient peu chaudes. Elle rougissoit et pâlissoit alternativement. Elle avoit quelquefois des grincements de dents. Elle paroissoit avoir des douleurs dans le ventre. Les extrémités se contractoient aussitôt. Mais comme rien n'annonçoit encore qu'il étoit nécessaire de la faire vomir tout à fait. Nous lui prescrivîmes un léger bouillon toutes les cinq ou six heures et un large vésicatoire entre les épaules.

Le 5me au matin, elle étoit encore dans le même état. Nous lui conseillames de la mettre dans un infusion de semen contra. Elle rendit beaucoup de bile verte, sans vers. Elle cessa de vomir. Elle fut constamment assoupie et elle resta quelquefois la bouche ouverte. Le pouls étoit toujours dans le même état. L'usage de la tisane et de la potion se continuoit.

Le 6me elle étoit dans la même situation mais vers les 4 heures du soir, elle pâlit, elle eut des sueurs froides, et une convulsion générale. On la crut morte. Quelqu'un crut entendre, dans le même moment, des cris sortir de la vessie soit du vagin. L'on m'envoya chercher à la hâte pour me prévenir de ce qui venoit de se passer. Le pouls se soutenoit toujours. Je la touchai et trouvai la tête de l'enfant dans l'excavation du petit bassin, les eaux s'étant en effet écoulées dans la convulsion. Elle me présenta deux autres têtes rapprochées l'une de l'autre que l'enfant parut avancer. Alors j'abandonnai la force pas et la délivrai en tirant sur le pied. L'enfant étoit mort. Elle reprit bientôt un peu de couleur. Rien ne fut ajouté aux choses déjà prescrites.

Le jour et la nuit se passèrent de la même manière. Les couches alloient assez bien et la vessie étoit toujours libre.

Le 9, elle commença à nommer quelques personnes. Elle fut moins agitée mais elle avoit la tête absolument perdue. Les couches alloient toujours bien. Elle avoit à peine de la fièvre. Les vidanges coulaient abondamment. La potion fut supprimée et les bouillons rapprochés.

Le 10, elle fut folle pendant deux mois en point de cesse de parler toujours dans son lit. A cette époque elle commença à nommer quelques personnes, son beau frère et elle demanda depuis quand elle étoit

malade, accouchée et où étoit son enfant. Dans le 4me mois, elle se trouva parfaitement rétablie à l'aide de ce conseil que mon bon Roi donna et des ressources de la nature. Elle a eu, depuis, deux enfants qui se portent bien, sans éprouver le plus petit ressentiment de cette maladie. Il falloit déterminer plutôt l'accouchement à Neuf mois, ne le croyons pas.

## 16me Observation.

Je fus mandé, au mois de mars 1780, au Bourg de la Paroisse de Beaumont, chez André Hervé, laboureur, demeurant en la métairie de la Salle, pour y accoucher sa femme qui étoit grande, bien conformée, forte et qui avoit déjà eu diverses enfantées grosses et bien portantes.

Depuis trois jours, elle étoit dans les douleurs de l'enfantement. Depuis deux, les membranes étoient rompues et les eaux écoulées. Aussitôt après, une jambe fut trouvée par la Sage-femme dans le Vagin, tandis que l'autre étoit fléchie sur le ventre de l'enfant.

La Sage-femme abandonna, pour quelques heures, la sortie de l'enfant aux seules forces de la nature en prétant cependant la main de travailler et d'assurer que tout alloit bien. Impatiée l'une et l'autre de ce que l'enfant ne sortoit point aller promptement et elle, jusque alors, parce qu'il étoit très gros et qu'une extrémité étoit fléchie sur le ventre, la Sage-femme se décida à tirer sur celle qui étoit sortie. Il n'y avoit pas de mal jusque alors.

L'enfant complettement sorti, excepté la tête, elle continua ses efforts

elle la redoubla même pour la faire sortir, mais ce fut en vain. Les Vertèbres cervicales se séparèrent entre la 2me et la 3me. Dès-lors elle se rouvrit et la tête presque seule s'allongea de manière qu'elle se trouva en vide d'environ 6 pouces. La mère n'éprouva ni perte ni convulsion, mais elle étoit d'une foiblesse extrême. Telles furent les renseignements que j'ai pris.

Je vis donc cette femme le lendemain, qui étoit le 3me jour. Elle étoit couchée ayant son enfant entre ses cuisses et ses jambes. J'envoiai chercher le Curé, Mre Loiba, pour commencer avec la parente, qui étoit la seule, à raison de son extrême foiblesse et pour être en quelque sorte présent à l'opération. Je craignois, n'ayant point encore touché, qu'il se présentât d'extraire une tête ordinaire.

Je fis mettre cette femme dans une position commode pour pouvoir facilement opérer. Je fis soutenir l'enfant n'étant décidé à aucune pour ne séparer le corps de la tête dans la crainte de faire crier au public surtout si la mère étoit devenue morte avant son extraction de la tête.

Je touchai de ma main gauche et trouvai la tête libre et faite à tourner sur le détroit supérieur. J'avoue que je me soupçonnai point dans le moment, qu'elle pouvoit en être la cause, la faisoit obliquement en arrière et à droite. Je fis alors deux doigts crochet dans la bouche et tirai en même temps en secondant cette attraction de ma main droite, y placée sur le front de sorte que je ménageai dans la crainte de la déchirer complettement la machoire inférieure et la tête ne s'engagea point dans le détroit supérieur.

Cette tentative ayant été inutile, je portai à la fourche des doigts de ma main gauche, un crochet sur le bord inférieur de l'orbite gauche de l'enfant. Je tirai ensuite par gradation avec l'attention de tenir et pratiquer de ma main gauche et le crochet vers la joue et la gorge du cou de l'enfant le bord de l'orbite. Je vis alors que la tête de l'enfant avait engagée dans le détroit supérieur. C'est alors que j'en soupçonnai la cause et que je me dis à moi-même que quand la tête d'un enfant se dégage par dans cette position, dans le détroit supérieur d'un bassin bien conformé, comme il n'y en avait point de doute, il faut qu'elle ait nécessairement un diamètre beaucoup plus grand que celui d'un bassin; et vraisemblablement elle n'a un tel diamètre que parce qu'elle contient un fluide étranger, quelconque. Bien convaincu par ce raisonnement, je résolus de faire une dernière tentative. Je me fatiguais d'ailleurs et la malheureuse mère éprouvait quelques petites faiblesses.

Je portai avec précaution un crochet, brisé et fixé à un ruban de fil, sur l'os maxillaire supérieur gauche. Je fis tenir le ruban tendu et tourné en spirale sur la gorge du cou, avec cette même main. Je fis mettre sur le ventre de la mère les deux mains d'une sage-femme intelligente que j'avais amenée et je fis saisir la tête de l'enfant dans la matrice. J'introduisis de nouveau les doigts de ma main gauche dans le vagin à l'aide desquels je portai la tête d'un crochet tenu de ma main droite, vers la voute de l'orbite gauche, comme étant la plus à proximité. Je sentais alors de bout pour l'enfoncer. J'y réussis assez facilement.

et aussi tôt que l'extrémité du crochet fut parvenue dans la cavité de la tête il sortit à grands flots beaucoup d'eau sanguinolente. Dès lors le Volume du Ventre diminua sensiblement. Mais pour terminer l'accouchement je rapprochai dans ma main droite, et le crochet et la main du cou et le ruban de fil; je saisis de même toutes ces parties de ma main gauche, dans le vagin au devant de la pointe du crochet; alors tous ces moyens ainsi dirigés et se prêtant aussi des secours mutuellement, je fis de douces attractions et alternativement de légers mouvements en divers sens et j'eus bien tôt la douce satisfaction de sentir la tête descendre et sortir enfin avec facilité. Je temporisai pour entraver la placenta qui n'étoit point encore détaché et pour éviter à la mère des douleurs inquiétantes à l'aide de cette conduite que nous lui donnâmes elle sortit parfaitement satisfaite.

Le Volume de la tête de cet enfant égaloit au moins celui de la plus grosse tête d'une adulte. Les os en étoient petits tendres que les membranes qui achevoient la cavité étoient très étendues. Elle contenoit après son extraction, qu'une petite quantité d'une substance pulpeuse presque fluide et sanguinolente. Si on ne voulut point en garder la tête pour en faire une pièce de Cabinet.

17me Observation

M.r Duplessis Morel, négociant, demeurant à Londres, me fit prier d'aller le 31 Mai 1788, auprès de son épouse qui étoit menacée d'accoucher

un peu de temps. Elle accoucha en effet, ce jour là même. Elle étoit à terme. Son enfant vint bien, pied en bas premier. Il étoit très vivant.

Cette Dame accouchoit pour la 3me fois; mais dans la précédente M.r Lucas, Chirurgien à Coudéac, avoit eu beaucoup de peine à la délivrer. Il se présenta aussi dans celle-ci des difficultés. Il n'y avoit aucun accident qui demandât qu'elle fut promptement délivrée. Je pensai le vrai comme on le fait communément pour solliciter la matrice à se contracter. Elle le fit facilement. Cette Dame ne ressentoit encore aucune douleur. Je temporisai ainsi, pendant une grande demi heure. Je fis alors de douces attractions en divers sens sur le cordon et l'état des choses ne changeant point, j'enfis de placer sous un portant deux doigts jusques à l'orifice de la matrice. Cette action fit encore remarquer. Enfin ne voulant point abandonner l'expulsion du placenta aux seules forces de la nature, j'enfonçai ma main dans la matrice pour l'en détacher moi-même. Je le trouvai renfermé dans un de ces points comme dans un sac que lui avoit particulièrement donné l'orifice, admettoit à peine le passage d'un de mes doigts. Je le franchis doucement par gradation et saisis avec ménagement le placenta qui enfin céda à cette manœuvre. Les couches furent heureuses.

Cette même Dame accoucha, au mois d'avril dernier de cette année 1790. M.r Pichevergue, Médecin à Lamballe, que le hazard fit trouver à Coudéac, dans le moment de l'accouchement, éprouva, m'a-t-il dit, presque

Les mêmes difficultés que moi pour la délivrer. Les couches n'en ont pas été moins malheureuses. L'enfant dejeut mort dans l'accouchement.

N'y a-t-il pas des femmes qui sont ainsi malheureuses? Seroit-il raisonnable d'abandonner leur délivrance aux seules ressources de la nature, dans la crainte qu'elles ne s'éprouvent aucun accident? Faudroit-il qu'il en résultât avant d'opérer? Les observations suivantes aideront à répondre à cette question principale. Sachons ce qu'il y a eu de contradictoire

## 15me observation

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

L'épouse de Sr Martin dont nous parlons dans notre 14me observation, mourut, l'année dernière 1789, par défaut de ménagement, à la suite d'un accouchement dans lequel son enfant présentoit la tête et un pied descendu l'un et l'autre dans l'excavation du petit bassin par un travail forcé. Deux sages femmes y avoient d'ailleurs beaucoup contribué, l'une ayant repoussé le pied tandis que l'autre avoit tiré de force à dessein de terminer ainsi l'accouchement. Aucun signe n'annonçoit la mort de l'enfant et d'après cela il méritoit les plus grands ménagements. Il falloit repousser le pied, et finir l'accouchement à l'aide du forceps. L'enfant vit.

Mais revenons à notre observation.

Le Sr Martin avoit fait deux femmes qui périrent l'une et l'autre en couche en peu de tems. Bientôt un troisième qui subit le même sort, dans le mois de Juin dernier 1790. Celle-ci étoit âgée d'environ 30 ans, forte et à terme. L'enfant sortit de la manière la plus heureuse. Mais la sage femme ne put la délivrer. Elle fit en vain les plus violents efforts pour la faire. Enfin la

cordon se rompit auprès du placenta. Il n'y avait ni perte ni douleur. La femme procéda de toutes les manœuvres que l'on voulut de faire demanda qu'on la laissât tranquille pour un moment. Ce moment fut long car ni elle ni la Sage-femme ni son mari ne s'inquiétèrent de cette chose qui pouvait avoir lieu. L'on ne fit donc point d'autre tentative.

Elle ne perdit, les premières jours, qu'une eau sanguinolente et en petite quantité. Le ventre ni la région épigastrique point douloureux, il devint sensible et la fièvre s'alluma. L'écoulement était toujours le même mais il commença à prendre alors une odeur infecte. Une autre Sage-femme fut mandée dans une des Paroisses voisines à Bréhan. Celle-ci dit au Sr. Martin de me faire venir. Il ne me manda point il se contenta seulement de me faire consulter et de me faire que la moindre partie de la chose que nous conseillions. Elle continua donc à souffrir du ventre, à avoir de la fièvre et à répandre une odeur de plus en plus infecte. Enfin le 12me jour de sa couche étant à toute extrémité, la Sage-femme dit pour complaire aux une consultation de nouveau. Il n'y avait plus rien à faire elle périt dans le même jour.

Son chef et tendre époux s'empressa de chercher une quatrième femme. Périra-t-elle encore en couche?

## 19me observation.

Nous nous rappelons avoir dit ci-dessus qu'il y a environ cinq ans, une femme pauvre de la Paroisse de Bréhan pour laquelle Mr. Rateau nous envoya un billet

de charité. Elle étoit accouchée depuis 24 heures. Elle n'avoit rien perdu. Elle ne souffroit point du ventre. Il n'y eut aucune sorte d'embarras. Elle étoit inquiète de son état. L'ignorance de la sage femme étoit le seul empêchement à sa délivrance car je trouvai que le placenta céda facilement aux précautions ordinaires que l'on prend en pareil cas. Ses couches furent heureuses.

Jugement. Les observations que nous venons de donner dans cette Section aident encore à prouver combien le public est ignorant et en même tems combien il y a peu de sages femmes instruites: aussi croirons nous pouvoir dire en général

1°. qu'il ne faut jamais se conduire d'après les sollicitations même pressantes et l'opinion du Public quand elles sont contraires et à la raison et aux préceptes de la maître de l'art qui nous enseignent

2°. que quand la tête d'un enfant ne peut s'engager dans le détroit supérieur ni par les forces de la nature ni par les moyens que l'art nous fournit et quand sur-tout cette même tête est facilement tournée dans le grand bassin, l'on a lieu de croire qu'elle est hydrocéphale &c..

3°. qu'enfin il paroît infiniment plus certain de délivrer de force quand la nature ne se prête point à le faire elle-même peu de tems après l'accouchement, que d'abandonner la délivrance aux seules contractions de la matrice, dès qu'elle

dès qu'il est possible qu'elle n'ait pas lieu et que la mort de la mère guérit en arrivera. L'on sait qu'il en faut peut sur-tout temporiser quand il existe quelqu'accident, comme une fausse Ce. Nous en pourrions en citer de plusieurs exemples.

Section Sixième.

D'une femme devenue folle étant grosse d'environ 7 mois; d'une autre s'étant aussi devenue étant mourrice d'environ 3 mois; D'une cécité arrivée à une femme enceinte.

20e. observation.

En 1769, Mlle de B... Commerçante à Bamboll, était enceinte d'environ 7 mois. Elle avoit toujours eu et le corps et l'esprit très Sains. Elle fut prise d'une fièvre putride intermittente. Son Médecin et son Chirurgien ordinaires, lui prescrivirent les remèdes généraux dans cette maladie. Bien tôt après Mlle... s'ennuya de la longueur du traitement; lorsqu'un lui conseilla de mettre dans de grands sceaux des feuilles de Saponaire et de marcher avec ses Sains pieds dedans. Elle le fit; la fièvre passa mais elle devint aussi-tôt folle à lier. C'est alors que je la vis. Lorsque j'eus connu la cause de cet accident je m'attachai à reconnoître si elle étoit en état de jouer pour un rôle. J'examinai donc ses mouvements qui, quoiqu'assez vifs, avoient l'étrange qu'on ne sent si fortement ressentir qu'ils étoient dans ses mouvements. Nous prescrivîmes les remèdes convenables pour toute

les Médecins tant pour la demence en general que pour rappeller
le flux menstruel. Nous lui fimes aussi mettre des Manelles de diverses
Ventouses qui y attirerent le lait d'une maniere sensible. Tout cepen-
dant nous fumes obligés de faire sevrer son enfant. Elle accoucha dans cet
état. Nous lui confiâmes de nourrir son enfant. Elle s'y prêta
au grand étonnement de ses Parents. Nous abandonnâmes enfin
sa guerison à ce seul secours de la nature. Elle recouvra insensiblement
son bon sens ordinaire: et dans le tems d'environ quatre mois
de nourrice, elle se trouva très-bien. Elle a eu d'autres enfans,
depuis celui là, sans avoir éprouvé aucun symptôme qui
fit craindre cette maladie.

VI.me Observation.

L'Epouse de Guillaume Mallet, Laboureur, de la Paroisse de Trebry,
ayant appris qu'elle venoit de perdre un procès de conséquence pour
elle, étant nourrice depuis trois mois, devint folle dans peu d'heures.
Son Mari la voulant qu'elle eut donné à teter à son enfant, fut
tout étonné de la trouver de cette état. Elle devint furieuse au point
de vouloir tuer son enfant. Quelqu'un, charitable, vint me demander
une consultation dont l'on ne fit rien. Après environ deux mois, elle recouvra
presque completement son bon sens. Elle a resté ainsi, pendant à peu
près trois mois, mais dans le mois de juillet dernier, 1790, venant
de perdre encore une autre procès, sa tête commençoit à se détraquer

n'étant ni grotte ni nourrice. Nous n'en avons plus entendu parler, depuis cette époque.

## 22.me Observation.

En 1769, M.r L. Denis, Négociant à Méhéral, Diocèse de St Malo, avoit déjà un fils enfant sans éprouver aucune maladie. Elle se trouva, vers la fin de cette année, grotte d'environ cinq mois mais ce qui l'étonna, disoit-elle, c'étoit de s'apercevoir alors que sa vue baissoit, chaque jour. Elle en conçut d'autant plus de chagrin qu'elle avoit déjà perdu un œil, plusieurs années auparavant, dans la petite vérole. Vers le 7.me mois de sa grossesse elle cessa d'y voir. Elle consulta beaucoup de Médecins et de Chirurgiens qui lui prescrivirent diverses remèdes qui furent tous sans succès. Je me trouvais à Dinan, où elle étoit elle-même chez ses Parens, qui sont aussi les miens. Elle étoit alors dans la fin de 8.me mois. Je partois pour Paris où elle vouloit que je l'aille consulter. Je m'adressai en effet, suivant ses ordres, à M.rs Grandjean, frères, qui me donnèrent deux onguent suppuratifs pour établir un exutoire à la nuque, &c. mais leurs remèdes eurent le même sort que tant d'autres qu'elle avoit déjà inutilement mis en usage. Elle accoucha enfin, elle nourrit son enfant et, dans le tems d'environ six semaines, cette D.lle recouvra sa vue ordinaire. Elle a eu depuis deux autres enfans sans s'être aperçue que sa vue en fut plus foible.

Jugement. En lisant attentivement les observations de cette Section nous

apprenne à connoître combien il faut être circonspect à prononcer dans des maladies de cette nature chez les femmes enceintes ou nourrices. Dussi nous croions pouvoir conseiller avec toute les Maîtres de l'art

1°. D'examiner très attentivement l'état des Mamelles et du ventre des femmes dans les maladies de même nature que celles que nous venons de rapporter ici.

2°. Qu'il ne faut pas trop multiplier les remèdes sur-tout vers la fin des Grossesses

3°. que l'on peut enfin compter beaucoup sur l'allaitement dans le traitement pour les guérir de beaucoup de maladies qui ont pour cause le lait.

Nous allons faire ici une question bien peu intéressante et peut être déjà résolue par les Maîtres de l'art des accouchemens. Quoiqu'il en soit on nous la pardonnera si l'on veut bien se rappeller que plus souvent un principe est répété plus il est généralement connu. La voici

Une femme étant récemment devenue morte par une cause quelconque, pendant le Travail de l'accouchement &c., et la tête de son enfant étant complettement descendue dans l'excavation du petit-bassin, l'on demande s'il faut,

pour extraire l'enfant du Sein de Sa mere, préférer-
Le forceps à l'opération-Césarienne?

Si l'on Se rappelle que nous avons dit dans notre 7me. Observation, pag. 18., avoir éprouvé de la difficulté à faire Sortir du Sein de Sa mere par l'incision Césarienne, l'enfant qu'il contenoit; Si nous nous rappellons encore nous-même de la même difficulté que nous éprouvâmes, en cette Ville, il y a quelques années, chez l'Epouse du Sr. Le Couturier, Boulanger, qui mourut Subitement; Si l'on Se représente qu'une partie des Témoins de la mort, dit qu'elle est incertaine tandis que l'autre semble l'assurer, alternative qui fait craindre l'opération et qui la fera souvent de trop temporiser; Si enfin l'on fait une Sérieuse attention à l'allongement du cou de l'enfant dans le moment même de l'extraction, il nous Semble que dans le cas posé en question le forceps mérite à Préférer à l'incision Césarienne attendu qu'il peut être appliqué, dès que l'on Soupçonne la mort de la Mere Sans craindre de reproches de la part des Spectateurs; qu'il ne Blesse ni la Mere ni l'enfant; &c.

fin